

## Licence d'administration publique LAP

Par **kyouko**, le **29/01/2007** à **18:39**

Etant en 2e année, j'ai récemment découvert que ma fac proposait une 3e année de licence spécifique pour se présenter notamment aux concours administratifs. <http://www.u-cergy.fr/article1948.html>

Je voudrais savoir si certains d'entre vous ont eu l'occasion de faire cette 3e année spécifique pour m'en apprendre un peu plus.

Savoir si c'est plus difficile qu'une 3e année de licence normale, si cette année est réellement suffisante pour se présenter à un concours administratif ou s'il est préférable de suivre encore en plus une 4e année consacrée à la préparation de ces concours.

J'aimerais me présenter aux concours de l'IRA alors voyant le taux de réussite au concours d'entrée je m'interroge.

Par **Elea**, le **29/01/2007** à **18:42**

Bonjour!

Etant intéressée également par cette licence LAP je me permets de poser ma question dans ton post. oops, not found or type unknown

J'ai entendu dire que si on fait une LAP on ne peut pas ensuite [size=75:2l5nc4hq](si on change d'avis)[/size:2l5nc4hq] faire un master privé. Est-ce en effet définitif ?

Merci de vos éventuelles réponses

Par **legione**, le **29/01/2007** à **20:47**

Il faut te renseigner auprès des IPAG

Par **kyouko**, le **31/01/2007** à **15:51**

Merci pour ta réponse legione

Mais c'est pas une question technique que je posais, je voulais juste des renseignements a propos du vécu...

Si ça s'est bien passé, si c'est dur...

:(

Mais bon apparemment personne ne connaît tanpis Image not found or type unknown

Par **Elea**, le **31/01/2007** à **16:04**

je vais me renseigner auprès d'une autre personne, si j'ai des infos susceptibles de t'intéresser je t'en ferai part !

Par **Elea**, le **25/07/2007** à **19:25**

Bonsoir,

pensez vous que le fait de choisir la Licence d'Administration publique ferme des portes pour entrer dans des masters 1 "tendance privé" (ex. carrières judiciaires...) ?

:wink:

Merci Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **28/07/2007** à **01:02**

Je ne suis pas encore étudiant en droit, mais le hasard a fait que lors de mes recherches à propos de tout ce qui pourrait me servir pour passer un concours de la catégorie A je suis tombé sur la LAP, d'une autre faculté, mais je pense que sur le fond c'est la même chose : préparer aux concours.

Dans la faculté qui m'intéresse après une LAP les seules perspectives de poursuites existantes sont les Masters en droit public ou le DU concours, mais ça dépend des universités j'imagine.

Par **Elea**, le **29/07/2007** à **15:29**

:wink:

merci de t'être intéressée à ma question et d'avoir pris la peine de me répondre Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **29/07/2007** à **22:17**

Je t'en prie.

Je ne sais pas pour l'université qui t'intéresse, mais pour ce que j'ai glané comme info sur la LAP c'est uniquement sur dossier à Tours. Idem après pour les licenciés ou ceux qui ont commencés un master et qui aimeraient faire le DU préparation aux concours, il faut motiver un projet professionnel.

Par **Elea**, le **30/07/2007** à **19:55**

:))

Oui oui je savais pour le dossier. Image not found or type unknown

En fait c'est une amie qui se posait la question des orientations en master privé suite à une LAP!

:wink:

Merci beaucoup Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **31/07/2007** à **12:02**

Franchement à mon avis c'est pas évident, il y a bien des cours de droit privé en L1 et L2, mais cette L3 c'est vraiment spécifique aux concours, et dans les concours d'Etat c'est plutôt le droit public à ce que j'ai pu comprendre en regardant les brochures des concours qui m'intéressent. Après c'est peut-être pas impossible de faire la transition LAP -> Master droit privé, mais dans la fac qui m'intéresse les explications sont formelles, la poursuite d'études envisageable après la LAP c'est le DU prépa concours et les Master en droit public.

Par **kyouko**, le **09/09/2007** à **15:42**

Voici un article que j'ai chopé sur le site de ma fac : [http://juridiquementvotre.xooit.com/t14 ... ue-LAP.htm](http://juridiquementvotre.xooit.com/t14...ue-LAP.htm)

Sinon j'ai eu ma L2 cette année et j'ai postulé en LAP, ils m'ont accepté donc je commence demain ^^

Et oui la LAP est exclusivement du droit public (il peut éventuellement y avoir des cours de penal pour ceux qui veulent passer les concours de police)

Après la LAP les débouchés sont simples : concours ou master de droit public. Normalement

on ne peut plus se diriger vers le droit privé apres (je crois).[/url]

Par **Morsula**, le **09/09/2007** à **15:50**

Oui ça me semble logique puisque les concours de l'AP sont nécessairement orientés vers le

droit public Image not found or type unknown

Normalement il est possible suivant certaines conditions (que je ne connais pas exactement, il faudra se renseigner) d'obtenir une bourse de l'Etat pour les formations à l'IPAG, mais il faut se présenter nécessairement à un ou plusieurs concours une fois la licence obtenu, sous peine de devoir rembourser les sommes versées.

:wink:

Félicitation pour ta L2 au passage Image not found or type unknown

Par **kyouko**, le **09/09/2007** à **15:53**

Merci bien ^^